

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 9 juillet 2019**

**DELIBERATION N° 58-2019-CFVU
PORTANT SUR CINQ PROJETS SPORT/SANTE CVEC RENTREE 2019/2020**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

- projet FP et UEO pour un montant de 39 751 €
- projet pratique libre encadrée pour un montant de 18 900.58 €
- projet PSC1 pour un montant de 3 000.30 €
- projet compétition pour un montant de 11 501 €
- projet sites délocalisés pour un montant de 7 861.75 € (4 576 + 1 500.50 +1 785.25)

Les cinq projets SPORT/SANTE CVEC rentrée 2019/2020 cités en annexe sont approuvés pour un montant total de 81 014.63 €.
(7 contre, 16 POUR)

Délibération adoptée à la majorité absolue des 23 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 9 juillet 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

Présentation des projets à débiter dès la rentrée 2019/20

*« Le sport est un facteur d'intégration des étudiants, de développement des liens sociaux, de santé, de bien-être et de loisirs. En ce sens, le sport concourt à la réussite dans les études et à l'épanouissement des étudiants. » **

Le sport contribue à la santé par la lutte contre la sédentarité et en particulier la prévention des risques cardio-vasculaires, la lutte contre le stress (détente, plaisir, découverte...). Il favorise l'intégration des étudiants par relations sociales qu'il engendre (lutte contre l'isolement, ouverture à l'autre...)

Les besoins en encadrement d'activités physiques sportives et artistiques (APSA) sont de plus en plus importants pour plusieurs raisons :

- Augmentation des inscriptions à l'université qui engendre une augmentation des effectifs, tant sur le plan des options que sur celui de la formation personnelle des étudiants. Les enseignants du service des sports ont une double mission : formation et vie étudiante qui fait partie du projet d'établissement. Les capacités d'accueil sont largement dépassées ce qui a amené à établir des quotas de catégories d'inscription dans chaque cours. La suppression de l'obligation d'obtention du niveau B2 en langues a eu pour effet de multiplier par 5 les inscriptions en UE d'option Sport en L1 L2 L3 depuis 2016/17. La pression du nombre d'étudiants inscrits à l'UE d'option contraint à refuser de nombreux étudiants en Formation Personnelle ou UE d'Ouverture.
-
- En effet certains étudiants ne peuvent s'inscrire à chaque semestre et ne pourront être acceptés dans les cours que par la création de nouveaux créneaux (sous réserve d'encadrement et de disponibilités d'installations).

Participations	demandes d'inscriptions	Inscriptions acceptées
2018/2019	16093	8527
2017/2018	13023	7842

En 2018/19, la répartition entre les différentes formes de pratiques était la suivante :

- 3946 étudiants en UE d'Option
- 804 étudiants en UE d'Ouverture
- 3777 inscriptions en Formation Personnelle

Dans le cadre de la CVEC il s'agit de développer en particulier la Formation personnelle : Actuellement nombre d'étudiants ayant acquitté la CVEC ne peuvent pas s'inscrire dans la pratique faute de places disponibles. De plus la pratique en formation personnelle est la seule modalité possible à partir du niveau Master.

Proposition CVEC 1 – FP et UEO

- Des possibilités d'ouverture de nouveaux créneaux existent sur le campus et en extérieur, en particulier dans les activités suivantes qui sont parmi les plus demandées par les étudiants ou susceptibles de les intéresser :
 - o Yoga
 - o Musculation
 - o Activités physiques artistiques (danse, cirque)
 - o Activités de pleine nature
 - o Tennis de table...

Les propositions d'augmentation du nombre de places offertes aux étudiants permettraient d'accueillir entre 400 et 800 étudiants supplémentaires

- « *les pratiques sportives et culturelles ou en lien avec la prévention et la promotion de la santé menées dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) non obligatoire peuvent être financées par la CVEC, ce qui ne peut être le cas pour celles menées dans le cadre d'une UE obligatoire de la formation suivie par un étudiant* »* C'est le cas de l'UE d'Ouverture Sport Culture Citoyenneté, mise en place par l'UT2J, qui est actuellement proposée de façon facultative aux étudiants de niveau licence et permet de bénéficier de points bonus (aucune pénalisation si l'étudiant n'a pas la moyenne ou n'a pas terminé son UE par exemple). Actuellement seulement 800 étudiants par an peuvent bénéficier de cette opportunité. Les propositions d'augmentation du nombre de places offertes permettraient dans un premier temps d'augmenter de 100 à 200 les possibilités d'accueil sur la prochaine année universitaire.

- Proposition CVEC 2 – Pratique libre encadrée

- La construction du **nouveau gymnase au cœur de la vie étudiante**, permet une **plus grande capacité d'accueil des étudiants**, ouvre la possibilité à de **nouveaux usages** qui peuvent être mis en place grâce à la CVEC sport.
- Pratique libre encadrée : Dans le cadre de la reconstruction, l'offre de logements étudiants sur le campus du Mirail a été multiplié par 4, mais actuellement ces étudiants sont confrontés à un campus quasi désert en soirée, le week-end et sur les périodes de vacances universitaires. Pour la rentrée 2019 20, il est proposé de mettre en place dans un premier temps, un dispositif d'accueil sur les installations sportives le samedi. Cette journée a été choisie car les services de gardiennage de l'université sont déjà renforcés sur ce jour de la semaine et cela n'engendrerait pas de difficultés liées à l'ouverture du bâtiment.
 - o Les étudiants pourraient pratiquer librement, à l'abri des intempéries et en toute sécurité des activités telles que
 - la musculation
 - la jonglerie
 - les arts martiaux internes (Qi Gong, Tai chi, katas...)
 - le tennis de table (activité pratiquée actuellement uniquement en extérieur grâce aux étudiants du foyer)

La mise en place de cette première partie du dispositif CVEC Sport donnera lieu à une évaluation quantitative (taux de fréquentation) et qualitative (niveau de satisfaction des usagers, sur le service rendu, l'adéquation des heures d'ouverture en fonction des besoins...) en fin de chaque semestre pour permettre un ajustement du dispositif.

- Proposition CVEC 3 – PSC1

Formation aux premiers secours.

- *Une formation aux premiers secours pourra être proposée aux responsables associatifs étudiants et de manière plus générale à l'ensemble des étudiants. Les moyens spécifiques consacrés à ces actions peuvent notamment inclure les coûts de formation et l'achat de défibrillateurs. Les indicateurs retenus pourront notamment concerner le nombre d'étudiants bénéficiaires de la formation.*
- Actuellement le service des sports **forme de façon gratuite 30 étudiants** par an, souvent des initiateurs étudiants qui sont particulièrement impliqués dans la vie associative et l'engagement citoyen. Cette offre, largement insuffisante par rapport à la demande pourrait **être doublée** grâce à la CVEC. Ceci est d'autant plus pertinent que **l'UT2J vient d'être habilitée à décerner le PSC1** et qu'un formateur spécialisé fait partie de l'équipe enseignante.

*« Dans un double objectif d'incitation par les pairs et de développement de l'emploi étudiant, le recrutement et la formation sur des « emplois étudiants » d'étudiants ... peuvent être mis en place. »**

- Proposition CVEC 4 – Compétition

*« Proposer un ensemble d'activités allant de l'initiation du débutant à la compétition et prenant en compte les attentes des étudiants et développer les animations sportives »**

L'objectif est la dynamisation des équipes et des individuels lors des entraînements et rencontres universitaires (engagement personnel, résultats, passerelle entre la pratique universitaire et le milieu fédéral) : actuellement 750 étudiants sont licenciés à l'Association Sportive. Le projet consiste à mieux accueillir les étudiants licenciés dès la rentrée, mieux encadre les entraînements et les compétitions, accompagner les projets étudiants licenciés dans un prolongement de leur activité (échanges sportifs, tournoi de fin d'année...).

- Proposition CVEC 5 – Sites délocalisés

Les sites délocalisés

- au niveau des sites, des contacts sont en cours pour améliorer l'offre de pratique sportive.
- L'IUT de Blagnac propose dans un premier temps de renforcer l'offre actuelle par l'accompagnement de projets étudiants.

NB : Chacun de ces dispositifs est accompagné d'une demande d'heures de vacations étudiantes destinée à permettre leur mise en place sans générer un surcroît de travail pour les personnels BIATSS déjà mobilisés à temps complet sur leurs missions.

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 9 juillet 2019**

**DELIBERATION N° 59-2019-CFVU
PORTANT SUR LA DEMANDE DE CREATION DE LA LICENCE PARCOURS CIRQUE-INTERPRETATION,
MENTION ARTS DU SPECTACLE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

La création de la Licence parcours Cirque-Interprétation, mention Arts du spectacle est approuvée sous réserve expresse que les pièces concernant le versement effectif de la subvention à l'UFR LPMASC soient transmises au préalable.

(1 abstention, 22 POUR)

Délibération adoptée à la majorité absolue des 23 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 9 juillet 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 9 juillet 2019**

**DELIBERATION N° 60-2019-CFVU
PORTANT SUR LA SECONDE PARTIE DE 78 DOSSIERS D'AUTOEVALUATION DES FORMATIONS**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Les soixante-dix-huit dossiers d'autoévaluation cités en annexe sont approuvés.
(3 abstentions, 20 POUR)

Délibération adoptée à la majorité absolue des 23 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 9 juillet 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

	Niveau	Mention	Composantes de rattachement
10	LG	Information-Communication	LPMasc
11	LG	Psychologie	Psychologie
12	LG	LLCER	LLCE
13	LG	Langues Etrangères Appliquées	LLCE
14	LG	Sciences du langage	LLCE
15	LG	MIASHS	SES
16	LP	Métiers du design	ISCID
17	LP	Métiers du commerce international	LLCE
18	LP	E-commerce et marketing numérique	ISTHIA
19	M	Civilisations, cultures et sociétés	IPEAT
20	M	Langues et sociétés	LLCE
21	M	Langues Etrangères Appliquées	LLCE
22	M	LLCER	LLCE
23	M	Sciences du langage	LLCE
24	M	FLE	LLCE
25	M	MIASHS	SES
26	M	Cinéma et audiovisuel	ENSAV
27	M	Histoire de l'art	HAA
28	LG	Arts du spectacle	LPMasc
29	LG	Ars plastiques	LPMasc
30	LG	Musicologie	LPMasc
31	LG	Lettres	LPMasc
32	LG	Philosophie	LPMasc
33	LG	Sociologie	SES
34	LG	Arts	
35	LG	Géographie et aménagement	SES
36	LG	Histoire	HAA
37	LG	Histoire de l'art et archéologie	HAA
38	LG	Sciences de l'homme, Anthropologie, Ethnologie	HAA
39	LG	Sciences de l'éducation	SES
40	LP	Métiers de l'industrie: industrie aéronautique	IUT Blagnac
41	LP	Gestion de projets et structures artistiques et culturels	LPMasc
42	LP	Métiers du livre: édition et commerce du livre	LPMasc
43	LP	Métiers de l'informatique: Conception, Développement et tests de logiciels	IUT Blagnac
44	LP	Techniques du son et de l'image	ENSAV
45	LP	Commercialisation des produits alimentaires	IUT Figeac
46	LP	Métiers de l'industrie: Conception de produits industriels	IUT Figeac
47	LP	Métiers de l'industrie: Conception et amélioration de processus et procédés industriels	IUT Figeac
48	LP	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	SES
49	LP	Métiers des administrations et collectivités territoriales	SES
50	LP	Métiers du tourisme : Communication et valorisation des territoires	ISTHIA
51	LP	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	ISTHIA
52	LP	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	HAA
53	LP	Technico-commercial	IUT Figeac
54	LP	Guide conférencier	ISTHIA

55	M	Arts de la scène et du spectacle	LPMasc
56	M	Création artistique	LPMasc
57	M	Création littéraire	LPMasc
58	M	Création numérique	LPMasc
59	M	Lettres	LPMasc
60	M	Musicologie	LPMasc
61	M	Philosophie	LPMasc
62	M	Culture et communication	LPMasc
63	M	Information, Documentation	LPMasc
64	M	Ergonomie	Psychologie
65	M	Psychologie	Psychologie
66	M	Psychologie: psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie
67	M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie
68	M	Psychologie de l'éducation et de la formation	Psychologie
69	M	Psychologie sociale du travail et des organisations	Psychologie
70	M	Design	ISCID
71	M	MEEF, 1er degré	ESPE
72	M	MEEF, 2nd degré	ESPE
73	M	MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation	ESPE
74	M	Anthropologie	HAA
75	M	Economie sociale et solidaire	SES
76	M	Etudes sur le genre	SES
77	M	Géographie, Aménagement Environnement et Développement	SES
78	M	Histoires, Civilisations, Patrimoine	HAA
79	M	Innovation, entreprise, société	SES
80	M	Intervention et développement social	SES
81	M	Mondes anciens	HAA
82	M	Mondes médiévaux	HAA
83	M	Sciences de l'éducation	SES
84	M	Sciences sociales	SES
85	M	Sociologie	SES
86	M	Tourisme	ISTHIA
87	M	Urbanisme et aménagement	SES

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 9 juillet 2019**

**DELIBERATION N° 61-2019-CFVU
PORTANT SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 18 AVRIL 2019.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le compte-rendu de la CFVU du 18/04/2019 est approuvé.
(3 abstentions, 20 POUR)

Délibération adoptée à la majorité absolue des 23 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 9 juillet 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin